

Evaluations de CM2 : « C'est la première fois que l'on observe un tel vent de révolte »

La chercheuse Nathalie Mons explique pourquoi ces tests sèment le trouble chez les enseignants

Entretien

Du lundi 18 au vendredi 22 janvier, quelque 790 000 élèves de CM2 sont, pour la deuxième année consécutive, évalués en français et mathématiques selon des modalités contestées par des enseignants. Signataire d'un Appel des 200 maîtres en faveur d'un boycott de ces tests, qui visent, selon eux, à « évaluer en milieu d'année scolaire une année entière (...) sur des nouveaux programmes récemment imposés », Gilles Lehmann, enseignant en Haute-Vienne, a été suspendu mardi pour avoir annoncé son intention d'éta-ler les épreuves sur trois semaines. Nathalie Mons, spécialiste des politiques d'éducation, maître de conférences à l'université de Grenoble-II, chercheuse associée à Scierices Po Paris, analyse ces évaluations. **Malgré des modifications par rapport à 2009, les évaluations restent contestées. Comment expliquez-vous ce refus ?**

Depuis les années 1970, la France est un pays pionnier en matière d'évaluation standardisée – fondée sur des épreuves identiques et aux mêmes conditions de passation par tous –, et c'est la première fois que l'on observe un tel vent de révolte chez les enseignants. J'y vois deux causes principales. D'abord, la qualité statistique du test lui-même est médiocre et a d'ailleurs donné lieu, en 2009, à un rapport parlementaire, ce qui est rarissime. L'outil sème la confusion

chez les enseignants parce qu'il tente, ce qui est statistiquement impossible, de jouer plusieurs rôles. Il se veut un instrument de diagnostic des difficultés des élèves, mais alors le format des questions n'est pas le bon et, surtout, la date de passation des épreuves en milieu d'année n'a pas de sens.

Le test se présente également comme un outil national d'évaluation des acquis des élèves. Or, pour cela, une enquête par sondage auprès d'un échantillon représentatif d'écoles serait plus économique.

« Si l'on se contentait de la publication de ces statistiques de réussite, on fabriquerait un palmarès des établissements »

et plus fiable. Enfin, ce serait un outil d'information pour les parents, mais le ministère s'est engagé à ne pas publier les résultats de chaque école. C'est ce manque de rigueur dans la conception même de l'outil qui sème le trouble chez les enseignants. Des enseignants – seconde cause de rébellion – qui n'ont quasiment pas été associés à la conception de ces tests, voire même, quasiment pas informés. **Pourquoi les résultats d'un établissement ou d'une école devraient-ils rester secrets ?**

Ils ne doivent pas rester secrets,

mais pour que l'information donnée aux parents ait un sens, c'est une évaluation qualitative complète qui serait nécessaire et non quelques indicateurs statistiques. Les tests actuels ne portent que sur des connaissances et compétences en général peu complexes et n'apportent aucune information sur la fonction de socialisation de l'école. De plus, ils sont difficiles à comprendre par des non-spécialistes. Les familles s'arrêtent le plus souvent à une lecture des taux bruts de réussite (par exemple, au bac ou au brevet) qui révèlent peu la qualité de l'équipe pédagogique.

Les autres indicateurs qui tiennent compte de la composition sociale de l'école intéressent assez peu les parents, qui se soucient surtout des fréquentations sociales de leur enfant. Une école ZEP au milieu d'une cité, même si elle dispose d'une équipe pédagogique formidable avec de bons indicateurs, attirera difficilement les parents des classes moyennes. Au total, si l'on se contentait de la publication de ces statistiques de réussite brutes par école, on fabriquerait un palmarès des établissements montrant que les élèves de Neuilly-sur-Seine et du 7^e arrondissement parisien réussissent mieux que ceux de La Courneuve. Je doute que ce soit très utile. **Un mode d'évaluation rigoureux et accepté par les enseignants, est-ce seulement possible ?**

Oui, car suivant les pays, les comportements des enseignants face aux tests sont très variables. L'An-

gleterre a vécu en 2009 un boycott très suivi des épreuves standardisées, qui a amené le gouvernement à supprimer une de ces évaluations. En Suède, une série d'enquêtes montre que les enseignants perçoivent positivement ces épreuves comme des guides permettant de limiter les inégalités entre écoles.

Pour atteindre un consensus avec les enseignants, ces épreuves doivent présenter trois formes de légitimité. Statistique d'abord : le test doit être fiable. Nous avons, en France, au sein du ministère, une direction chargée de l'élaboration des statistiques qui est reconnue internationalement, mais n'a pas été mise à contribution en 2009. Une légitimité professionnelle ensuite : les enseignants doivent être associés à la conception des tests, ce qui est une des grandes tendances actuelles en Europe, où l'évaluation est de moins en moins un processus autoritaire. Enfin, il doit s'appuyer sur une légitimité politique : jusqu'à une période récente en France, les épreuves standardisées étaient conçues par le ministère lui-même pour son usage exclusif.

Si, demain, les résultats viennent à être utilisés pour justifier des choix politiques, la réforme des programmes au primaire par exemple, cela poserait avec acuité la question de l'indépendance de l'instance d'évaluation. Le ministère de l'éducation ne pourra éternellement demeurer juge et partie. ■

Propos recueillis par
Luc Cédelle